



<https://latribunelibre.com/emploi/chef-de-projet-tempo-f-h>

Chef de projet Tempo F/H

Description

Si vous êtes passionné.e par la tech et aimez structurer des projets ambitieux, lisez la suite.

Nous poursuivons notre développement et recherchons actuellement un.e **Chef de projet Tempo** pour intervenir chez un de nos clients.

Votre mission, si vous l'acceptez :

- Intégrer de nouveaux sujets (Réglementaires, Régaliens, Process projets, etc.) dans le référentiel méthodologique Tempo, tout en assurant son bon fonctionnement,
- Concevoir et suivre des indicateurs pour évaluer l'appropriation de la méthode Tempo par les équipes,
- Accompagner de manière proactive les équipes dans l'adoption et la mise en œuvre de la méthode Tempo,
- Co-animer des sessions de formation (1 jour en distanciel), pour transmettre la méthode avec impact.

Qualifications

Votre profil : ?

- Vous avez une solide expérience en gestion de projet IT, idéalement dans les secteurs banque / assurance, et savez jongler entre analyse des besoins, planification, suivi et reporting,
- Vous êtes à l'aise avec l'animation de formations et l'accompagnement au changement,
- Votre communication est fluide et vous collaborez aisément avec des interlocuteurs aux profils variés,
- Confluence et Jira n'ont plus de secrets pour vous, ainsi que leurs plugins (Structure, Plans, Easy Agile Programs, etc.).

Organisme employeur
CELAD

Type de poste
Temps plein

Secteur
PROGRAMMATION
INFORMATIQUE

Lieu du poste
69266, VILLEURBANNE,
VILLEURBANNE, France

Salaire de base
45000 € - **Salaire de base**
50000 €

Date de publication
5 octobre 2024 à 21:01

Valide jusqu'au
04.11.2024

Votre environnement : ?

- Fonctionnel : Gestion des Exigences, Gestion Documentaire, Pilotage agile (projets, produits, programmes, trains),
- Technique : Outils Confluence, Jira et leurs plugins associés.

Quelques infos importantes à retenir :

- Expérience de 5 ans minimum sur un poste similaire
- Possibilité de télétravail (2 jours / semaine)

Avantages à la clé :

- 15 jours de RTT (100% « salarié » & Rachat à 125%)
- Participation aux bénéfices
- Indemnité de déplacement (6€ net / jour OU 50% du titre de transport)
- Plan Epargne Entreprise
- Prime de vacances
- Avance sur salaire
- Comité Social et Economique

Si vous êtes prêt.e à relever ce défi et à contribuer à des projets stimulants, n'hésitez pas à postuler dès maintenant !